



35 ans

AU SERVICE DES ACTEURS
DU POST-MARCHÉ
entre tradition et innovation

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1990, France Post-Marché fédère les acteurs du post-marché français.

Nous rassemblons les infrastructures de place, teneurs de comptes-conservateurs, administrateurs de fonds, dépositaires et services aux émetteurs autour d'une même ambition : promouvoir la coopération, la défense des intérêts de nos métiers et leur évolution.

À travers nos groupes de travail, nos publications et nos événements, nous contribuons à faire entendre la voix des acteurs du post-marché auprès des institutions nationales et européennes, tout en promouvant la formation et la diffusion des bonnes pratiques.

France Post-Marché accompagne ses membres face aux grands enjeux réglementaires, technologiques et environnementaux.

NOTRE RÔLE

Être un espace de réflexion et d'influence, au service d'une finance plus efficace, plus sûre et plus innovante.

NOS CHIFFRES CLÉS

TRANSACTIONS

140 M+

d'opérations financières sécurisées par an.

COMPTES & ACTIFS

10,3 M

de comptes titres actifs.

2 231 Mds €

de fonds français contrôlés.

INFRASTRUCTURE DE MARCHÉ

90 à 95 %

du post-marché français représenté par FPM.

940 M

de négociations compensées par LCH SA (2021).

ÊTRE MEMBRE DE FRANCE POST-MARCHÉ, C'EST :

- **REJOINDRE** un réseau exclusif représentant plus de 90 % des acteurs du post-marché français.
- **PARTICIPER** à plus de 24 groupes de travail et commissions pour construire des positions communes et anticiper les évolutions du secteur.
- **ACCÉDER** à des événements réservés aux membres : conférences, ateliers, déjeuners privés avec décideurs publics et privés.
- **BÉNÉFICIER** d'une veille réglementaire et technologique permanente, ainsi que de notes de position diffusées en avant-première.
- **VALORISER** votre expertise en intervenant lors de nos événements ou en publiant sous l'égide de France Post-Marché.
- **PROFITER** de conditions préférentielles pour devenir partenaire ou sponsor de nos rendez-vous phares.



France Post-Marché agit comme un hub entre régulateurs, infrastructures et acteurs financiers, afin de sécuriser, moderniser et harmoniser les pratiques du post-marché en France et en Europe.

NOS MISSIONS



01 Représenter et défendre les intérêts des acteurs du post-marché

Être l'interlocuteur des régulateurs (AMF, Trésor, Banque de France, ESMA, Commission européenne, Parlement européen).



02 Améliorer l'efficacité et la sécurité des processus post-marché

Définir et diffuser de bonnes pratiques, élaborer des standards techniques, juridiques et opérationnels.



03 Contribuer à l'harmonisation européenne et à la coopération internationale

Répondre aux consultations impactant les métiers du post-marché et participer à la mise en place de l'Union des marchés de capitaux (UMC).



04 Favoriser le dialogue et la formation

Créer des ponts entre institutions financières, autorités publiques, infrastructures, associations professionnelles et monde académique (notamment à travers des partenariats avec les universités).



05 Accompagner les émetteurs et investisseurs

Promouvoir les services liés à la vie du capital ou de la dette des entités émettrices : tenue de registres, comptes d'émission, gestion des opérations sur titres (OST), centralisation des actions. Au niveau de la gestion d'actifs : contribuer à l'élaboration de standards et de pratiques pour les fonctions de dépositaire, d'administrateur de fonds ou de centralisation des ordres (souscription / rachat).



EXEMPLES CONCRETS

01 Participation aux consultations européennes sur le règlement CSDR (règlement sur les dépositaires centraux) afin de défendre les spécificités françaises en matière de règlement-livraison.

02 Contribution à l'harmonisation des opérations sur titres (OST) en Europe, notamment la standardisation des assemblées générales électroniques et du vote à distance.

03 Implication dans la transposition du règlement SRD II (Shareholder Rights Directive II) sur les droits des actionnaires et leur exercice transfrontalier.

04 Organisation de conférences et publications pédagogiques sur la digitalisation du post-marché (blockchain, tokenisation des titres, etc.).

05 Travaux sur la dématérialisation totale des titres au porteur et la tenue de registres numériques pour renforcer la transparence actionnariale.



36, rue Taitbout - 75009 - France
Tél. 01 48 00 52 01
e-mail : secretariat@france-post-marche.fr
www.france-post-marche.fr